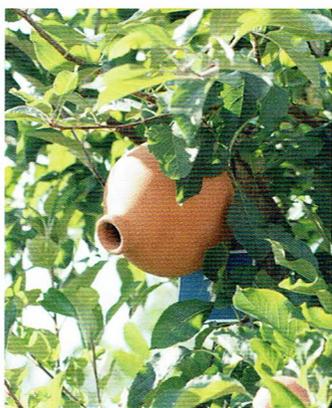


Exemples de démarches de biocontrôle répandues dans la filière

- Recours à des prédateurs naturels des parasites attaquant les plantes (coccinelles pour lutter contre les pucerons, acariens ou punaises pour combattre les thrips... installation de nichoirs à mésanges et chauve-souris, hôtels à insectes pour préserver les auxiliaires de culture...).
- Création de haies ou de bandes fleuries pour éloigner et fixer les prédateurs.
- Méthode de confusion sexuelle pour lutter par exemple contre le carpocapse.
- Choix des variétés les plus adaptées aux sols et aux climats.
- Rotation des cultures et constitution d'espaces de compensation écologiques (haies, bandes enherbées...).
- Surveillance systématique des cultures pour ne traiter qu'en cas de besoin avéré.
- Utilisation de modèles et d'outils d'aide à la décision (optimisation de l'irrigation...).



Si de plus en plus de techniques de biocontrôle sont ainsi mises à la disposition des producteurs de fruits et légumes, celles-ci ne couvrent pas encore l'ensemble des problématiques phytosanitaires. C'est pourquoi, de nombreux aménagements et systèmes physiques, biologiques ou de culture sont expérimentés par le Ctifl comme le paillage et le désherbage mécanique des sols, la rotation des cultures, l'usage des serres, abris et filets de protection, l'utilisation de plantes attractives ou répulsives ou encore le choix de variétés et porte-greffe résistants et/ou tolérants.

LES OBSTACLES DE L'AGROÉCOLOGIE

Cependant, on ne peut nier que l'agroécologie représente un véritable surcoût pour les producteurs et au final, les consommateurs. La valorisation de l'agroécologie passe par une globalisation de la démarche, de la pédagogie et un surcoût raisonnable pour le consommateur. En outre, si la généralisation de ces pratiques répond aux attentes sociétales quant à la préservation de l'environnement, ce n'est pas sans conséquences sur les produits, notamment du point de vue de leur homogénéité et esthétique. Beaucoup de fruits et légumes connaissent une baisse de qualité visuelle là où, les consommateurs boudent encore les produits tachés et déformés. Les professionnels de la filière et les Primeurs en particulier, devront faire preuve de pédagogie pour expliquer ces changements et les relier à l'évolution attendue des modes de production. D'autres changements plus profonds pourraient également intervenir notamment sur les calendriers de production avec des modifications sur la disponibilité des produits. Là encore, la filière devra s'adapter et accompagner ces transformations.

DEMAIN LA TERRE ET SES ADHÉRENTS

L'association Demain la Terre a obtenu l'équivalence avec le niveau 2 de la certification environnementale dès le 7 avril 2015 par arrêté du Ministère de l'Agriculture. En 2018, elle est la première association dans la filière des fruits et légumes à obtenir la certification HVE gérée dans un cadre collectif grâce à l'obligation de résultats qui structure sa charte et comprend plusieurs critères environnementaux. Les niveaux minimum exigés par la certification HVE sont déjà atteints et dépassés lorsque les producteurs sont conformes à la charte Demain la Terre qui comprend une soixantaine de critères précis, objectifs et mesurables auxquels se sont ajoutés en 2019 les critères : "Sans résidu de pesticide détecté" et "Cultivé sans pesticide de synthèse". Aujourd'hui, Demain la Terre compte 40 exploitations certifiées HVE parmi ses entreprises adhérentes.



Parmi elles, **Le Jardin des Rabelais** a été la première serre en France à être certifiée HVE en 2008. La lutte biologique intégrée, la pollinisation naturelle et les économies d'énergies ont été les choix de la première heure auxquels se sont ajoutés la préservation de l'eau ou encore la réduction des déchets. En outre l'entreprise nourrit le projet de culture organique consistant à reproduire un sol, hors sol pour maîtriser les apports nutritionnels dont les tomates ont besoin. De son côté **Planète Végétal** engagée depuis 15 ans dans l'agroécologie, a été la première exploitation certifiée HVE pour des légumes de plein champ. En arboriculture, **Saveurs des Clos**, acteur majeur de la pêche-nectarine, revendique aujourd'hui pas moins de 4 500 t de produits certifiés HVE et poursuit l'objectif d'une production fruits à noyaux 100 % certifiée d'ici 2021. Dans les vergers, les arboriculteurs utilisent des pièges et des techniques de confusion sexuelle qui ont permis d'éliminer totalement les traitements insecticides anti-tordeuse. Le groupe travaille actuellement sur sa consommation d'énergie à travers la couverture photovoltaïque de ses bâtiments. Enfin, **Le Verger de la Blottière**, certifié de la première heure, a réussi en quelques années à réduire significativement le recours aux intrants, de même que la consommation de fioul et d'eau. Pour lutter contre le carpocapse, l'entreprise a équipé ses vergers de pommes et poires de systèmes de confusion sexuelle, installé des nichoirs à mésanges, des refuges à osmies ainsi que des haies fleuries pour fixer les insectes auxiliaires.

“

TÉMOIGNAGE

Présent à la table ronde du Ctifl, Geoffroy Cormorèche, Président de Demain la Terre est revenu sur le partenariat noué avec les Primeurs :

"Sur les 7 dernières années, nous avons réduit de 30 % l'utilisation des produits phytosanitaires chez nos producteurs. Si les résultats sont là, l'enjeu aujourd'hui est d'expliquer ce que l'on fait, de valoriser nos démarches aux yeux des consommateurs, en partenariat avec les distributeurs. Nous sommes très fiers de notre partenariat avec les Primeurs qui sont un relais essentiel pour faire connaître et expliquer nos démarches complexes."

”

Regardez l'émission en replay sur [#lesLIVEduCTIFL](#)

Sources : [agriculture.gouv.fr](#) / Interfel / Ctifl.